



# Rosières & Vous

LA LETTRE À DESTINATION DES ROSIÉROISES & ROSIÉROIS

N°6 - Mai 2021



« La justice ne pourra jamais se substituer à l'éducation pour remédier à l'incivisme. » (Patrick Louis Richard).

## INCIVILITÉS

Rubrique que nous aimerions tous ne plus voir dans ces colonnes... Ne pas oublier que le coût des dégradations est supporté par la collectivité ; il aurait été préférable d'utiliser cet argent pour un autre projet...

Le 2 avril 2021 vers 22 heures : calvaire de la Guillotine plié et plaque de marbre brisée (photo ci-dessus) ; plainte déposée. Entrée de l'école Sainte Famille : une élue sur place pour des raisons de sécurité agressée verbalement par une mère de famille en présence des enfants de cette dernière...

Toujours et encore la présence de déjections canines sur les trottoirs malgré la mise à disposition de sacs. Pour rappel, un arrêté municipal est en vigueur avec amende de 68 Euros. Des distributeurs de sacs sont installés près de l'église, rue du Niger, place du Maréchal Leclerc, place des Combattants, place de la République et d'autres sont en cours d'acquisition.

Depuis début mai : agressions verbales téléphoniques envers le personnel chargé des inscriptions pour la vaccination... L'employée ne fait que suivre les directives (suspension temporaire des inscriptions) ; elle ne gère en aucun cas le planning. Nous vivons tous une période particulièrement pénible, nul besoin d'ajouter de l'agressivité...

## FINANCES COMMUNALES

### Compte administratif 2020 :

Dépenses de fonctionnement	: 1.441.221,43 €
Recettes de fonctionnement	: 1.995.136,38 €
Dépenses d'investissement	: 916.023,77 €
Recettes d'investissement	: 1.548.969,27 €

Total des dépenses	: 2.357.245,20 €
Total des recettes	: 3.544.105,65 €
<b>Excédent</b>	<b>: 1.186.860,45 €</b>

Le compte administratif 2020 et le compte de gestion ont été votés à l'unanimité le 24 mars 2021 par le Conseil municipal.

### Budget 2021 :

Dépenses de fonctionnement	: 3.290.619,00 €
Recettes de fonctionnement	: 3.290.619,00 €
Dépenses d'investissement	: 3.648.392,00 €
Recettes d'investissement	: 3.648.392,00 €

Total des dépenses	: 6.939.011,00 €
Total des recettes	: 6.939.011,00 €

Le budget a été voté à l'unanimité le 14 avril 2021 par le Conseil municipal.

### Taux d'imposition :

Depuis 2011 les taux de la commune n'ont subi aucune augmentation.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties à 32,03 % (dont taux départemental de 25,54 %),
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties à 25,02 %,
- CFE à 12,44 %.

Ces taux ont été votés à l'unanimité le 14 avril 2021 par le Conseil municipal.

## QUELQUES PROJETS...

- Agencement de la mairie : création d'un bureau sécurisé pour l'exploitation ou le visionnage de la vidéoprotection et réfection de l'accueil.
- Voirie : aménagement de trottoirs et de stationnements rue de Caix.
- Rénovation de l'éclairage en led dans le lotissement du Bois Régnier.
- Création d'une zone de covoiturage avec réfection du parking de la salle socio-culturelle + installation d'une borne électrique.
- Plantations d'arbustes et de haies.
- Remplacement de poubelles, bacs à fleurs, achat de mobilier urbain, défibrillateurs, décorations de Noël, abri pliant, etc.
- Acquisition d'un logiciel de cadastre, écran de projection, restructuration du site internet et mise en place d'une application mobile destinée aux administrés.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Manifestations pour mai et juin mais ce ne sont que des prévisions susceptibles de connaître des annulations ou des modifications en raison

du contexte sanitaire actuel et de l'actualité des associations...

MAI	JUIN
-Mardi 4 mai 2021 : Marché 8h30 à 12h30 -Samedi 8 mai 2021 à 11 heures : Victoire 1945 -Dimanche 9 mai 2021 : AutoRétro : véhicules anciens 10 - Route de Vauvillers 10-13heures -Mardi 11 mai 2021 : Marché 8h30 à 12h30 -Du 13 au 16 mai 2021 : Comité de Jumelage Rosières-Assel -Mardi 18 mai 2021 : Marché 8h30 à 12h30 -Du 20 au 30 mai : Partenaires du Santerre : opération Fête des Mères - <b>Dimanche 23 mai 2021 : Marché du Terroir 8h30 à 12h30</b> -Lundi 24 mai 2021 : USR : tournois U8-U9 et U12-U13 -Mardi 25 mai 2021 : Marché 8h30 à 12h30	-Mardi 1 <sup>er</sup> juin 2021 : Marché 8h30 à 12h30 -Samedi 5 juin 2021 : USR : match des Anciens et repas -Dimanche 6 juin 2021 : USR : tournoi féminin -Mardi 8 juin 2021 : Marché 8h30 à 12h30 -Du 10 au 20 juin : Partenaires du Santerre : opération Fête des Pères -Samedi 12 juin 2021 : Valentine et Jacques : kermesse -Samedi 12 juin 2021 : Etoile Cycliste de Villers-Bretonneux : courses -Dimanche 13 juin 2021 : AutoRétro : véhicules anciens 10 Route de Vauvillers 10-13heures -Mardi 15 juin 2021 : Marché 8h30 à 12h30 -Vendredi 18 juin 2021 à 11 heures : Appel du Général de Gaulle -Samedi 19 juin 2021 : Judo Club : remise des grades -Dimanche 20 ou 27 juin 2021 : Ecole Sainte Famille : kermesse -Mardi 22 juin 2021 : Marché 8h30 à 12h30 -Vendredi 25 juin 2021 : Badminton : tournoi des filles -Samedi 26 juin 2021 : USR : assemblée générale - <b>Dimanche 27 juin 2021 : Marché du Terroir 8h30 à 12h30</b> -Mardi 29 juin 2021 : Marché 8h30 à 12h30

## INFORMATIONS DIVERSES

- Poison à rats disponible en mairie.
- Lotissement des Haies : des parcelles viabilisées sont encore disponibles : renseignements à la mairie : 03 22 88 42 42.
- Reconstitution du concours des maisons fleuries et inscription de la commune au concours des villes fleuries.
- Le géomètre du cadastre sillonnera les rues de la commune à partir du 3 mai avec habilitation d'entrer dans les propriétés.
- Fibre à Rosières : les études sont programmées cette année pour travaux et commercialisation en 2022.
- Permanence de Monsieur Grégory LABILLE, député de la Somme, le lundi 7 juin de 14 heures à 15 heures.
- Permanences du maire le vendredi après-midi après appel téléphonique (03 22 88 42 42) et les adjoints le matin de 9 h à 12 h.

**Ville de Rosières-en-Santerre**  
**DU 15 MAI AU 30 JUIN 2021**

**Concours photo**  
 Réservé aux habitants de Rosières

**Pour vous, Rosières c'est...?**  
 Partagez un monument, un lieu, un personnage de Rosières au moyen de votre objectif...  
 Une exposition de tous les clichés sera organisée et les 3 photos sélectionnées par le jury seront récompensées  
 Photo à déposer à la mairie ou à envoyer par mail à [contact@mairie-rosieres80.fr](mailto:contact@mairie-rosieres80.fr)  
 En participant, vous acceptez l'utilisation de votre photo par les services de la mairie